



COMPTE RENDU DU CTL DU 26 novembre 2021

Présents pour la CGT : Son Lam Pham et Christophe Flaux

ORDRE DU JOUR

1. Mise en place des blocs fonctionnels dans les PCE (pour avis)
2. Mise en place des blocs fonctionnels dans les trésoreries hospitalières (pour avis)
3. Questions diverses

1. Mise en place des blocs fonctionnels dans les PCE (pour avis)

Suite à vote unanime des Organisations Syndicales (OS) contre ce point à l'ordre du jour au CTL du 18/11/21, la direction nous a reconvoqués comme le prévoit le règlement et nous a présenté...le même projet.

VOTE CGT : CONTRE

2. Mise en place des blocs fonctionnels dans les trésoreries hospitalières (pour avis)

Suite à vote unanime des Organisations Syndicales (OS) contre ce point à l'ordre du jour au CTL du 18/11/21, la direction nous a reconvoqués comme le prévoit le règlement et nous a présenté...le même projet.

VOTE CGT : CONTRE

3. Questions diverses

Spectacle de Noël :

La direction a rendu son verdict en ne donnant qu'une demi-journée d'autorisation d'absence pour le spectacle de l'arbre de Noël le mercredi 8 décembre au cinéma Pathé à Conflans Ste Honorine et en accordant des « facilités horaires ». Les élus CGT ont demandé à la direction de revoir sa décision en arguant que des collègues qui sont à l'autre bout du département devront récupérer leurs enfants après la matinée au bureau puis les faire manger avant de les emmener au spectacle et que certains centres de loisirs ne prenaient pas les enfants une demi-journée.

Résultat : la direction reste sourde ! A notre question de savoir ce qui coûterait à la direction de donner cette demi-journée complémentaire, la directrice a répondu qu'il s'agissait de l'argent des contribuables et que nous avions des responsabilités de service public ! C'est vrai que, exemple parmi d'autres, transférer un bureau SPF d'Ermont à St Leu puis le remettre 5 années après, est un modèle de gestion des deniers des contribuables...

Parking du CfiP de Cergy :

- la CGT a demandé à la direction s'il était possible, avec l'extension du télétravail, que tous les collègues travaillant au CfiP de Cergy puissent s'y garer et éviter aux collègues des SIE et PCE d'Argenteuil d'aller sur le parking des Maradas. Réponse de la directrice: il n'y a pas assez de badges.

- les élus CGT ont demandé à la direction sur quelle base légale elle a décidé de ne pas rembourser le passe Navigo des collègues qui décideraient d'avoir un badge pour le parking du CfiP de Cergy. Réponse de la directrice : l'employeur n'est pas obligé de mettre à disposition un parking à ses employés et ceux-ci doivent se rendre de manière régulière sur leur lieu de travail en transports en commun pour pouvoir prétendre au remboursement du passe Navigo. En gros, pour la direction, Passe Navigo ou place de parking, c'est l'un ou l'autre, mais pas les deux. Les collègues apprécieront...

- date de fin des travaux : lundi 29 novembre à 11h.